

**CERCLE D'ESCRIME DE CANNES
REGIONAL MINIMES H 2024
FLEURET ET EPEE**



CHAMPIONNAT DE LIGUE SABRE

DATE : DIMANCHE 8 novembre 2015

LIEU : Gymnase des Mûriers, rue René Dunan – CANNES LA BOCCA.

Sortie autoroute n° 41 (Cannes La Bocca) suivre la direction Cannes la Bocca, au carrefour avec un avion tourner à gauche, avenue Francis Tonner, aller jusqu'au rond-point juste après Casino et Intermarché, là, prendre à gauche, puis à gauche, vous êtes dans la rue René Dunan. Le gymnase est à environ 200 m. à droite. Vous pouvez aussi traverser le parking du supermarché Casino (sur votre gauche avant le rond-point) vous tomberez pratiquement en face du gymnase.

Numéro de téléphone du Gymnase : 04 93 47 70 27

HORAIRES

	Dernier appel	Scratch	Début
Fleuret filles garçons	9H15	9H30	9H45
Epée filles et garçons	11H15	11H30	11H45
Sabre filles et garçons	13H15	13H30	13H45

FORMULE

- 1 tour de poule avec décalage par club, sans éliminé
- 1 tableau d'élimination directe

LICENCES : Les tireurs doivent présenter leur licence FFE 2015/2016 et en cas de contestation doivent être en mesure de justifier de leur identité auprès du directoire technique.

RECOMPENSES Les 4 premiers minimes garçons et filles seront récompensés.

DROITS D'ENGAGEMENTS

- Fleuret/Epée : 10 € par tireur + 2 € taxe fédérale = 12 euros
- Sabre : 8 € par tireur + 2€ taxe fédérale = 10 euros

ENGAGEMENTS

Les engagements des tireurs et arbitres devront être effectués avant le jeudi 5 novembre minuit, délai de rigueur.

Les tireurs devront être engagés par les clubs sur le site de la FFE :

<http://extranet.escrime-ffe.fr/>

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur.

ORDRE ET DISCIPLINE

La FFE rappelle qu'à compter du 01/03/08 l'enseignant-accompagnateur :

- N'a pas le droit de prodiguer des encouragements pendant le match
- N'a pas le droit de prodiguer des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes règlementaires dévolues à cet effet,
- N'a pas le droit de demander des explications auprès de l'arbitre.

ARBITRAGE Chaque club devra fournir un arbitre à partir de 4 tireurs engagés. L'indemnisation des arbitres se fera selon le tarif fédéral.

MATERIEL Conforme aux normes FFE en vigueur

Un stand PLANETE ESCRIME sera présent pendant toute la durée de la compétition.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS vous pouvez joindre Mme SAVIN au 06 22 33 87 74 ou presidence@cannes-escrime.fr

BUFFET SUR PLACE toute la journée (hot-dog, sandwiches, boissons)